Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 022-212200992-20260226-DEL_06_26022026-DE

Département des Côtes d'Armor Commune de LANFAINS	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 02 2026
Date de la convocation : 18 février 2026 **Date d'affichage de la convocation** : 18 février 2026	L'an deux mil vingt-six, le jeudi 26 février à 20H15, le Conseil Municipal de LANFAINS, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard MÉROT, Maire.
Nombre de membres : **- Afférents au conseil :** 15 **- En exercice** : 13 **- Qui ont pris part à la délibération :** 9 + 1 pouvoir	PRÉSENTS : M. Gérard MÉROT ; Mme Valérie DANIÉLOU ; M. Loïc MORVAN ; M. Laurent BENOÎT ; Mme Nadine MONTFORT ; M. David DUSSEUX ; M. Franck BOTTEREL ; M. Stéphane LAURIOUX ; M. Yoann GUILLAUME ABSENTS : Mme Emilie JOUAN (procuration à Mr Gérard MÉROT) ; Mme Edith MERRANT, Mme Alice JOUAN ; Mr Wilfried LOISEL SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. David DUSSEUX

N°06-26022026 VENTE DES ANCIENNES MARMITES DE LA CUISINE

Mr Le Maire fait part à l'assemblée que la cuisine de la salle polyvalente est équipée d'une ancienne batterie en aluminium composée de :

- *1 marmite 100 L avec couvercle*
- *3 faitouts 50 L avec couvercles*
- *2 faitouts 15 L avec couvercles*
- *1 faitout 20 L avec couvercle*
- *1 casserole avec anse + couvercle*
- *2 plaques à rôtir 60*40*9*

Ne respectant plus la réglementation en vigueur, il convient d'effectuer le renouvellement de la batterie. L'association « Comité des Fêtes du Pain Chaud » propose d'acquérir ce matériel de cuisine pour un montant de 100 €.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE de céder l'ancienne batterie de cuisine au Comité des Fêtes du Pain Chaud représentée par Mr Georges NICOLAS, Président pour un montant de cent € (100 €).

Fait et délibéré le 26 février 2026

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Gérard MÉROT